



139 rue de Bercy – bâtiment Vauban – Télédéc 627 – 75572 Paris Cedex 12
sprim-fo@dgtresor.gouv.fr – Tél. : 01.53.18.83.03 – www.sprim-fo.org

Revue de presse du 24 juin 2026

Presse – Actualités

- [Malgré son Assistant IA, l'État peine pour l'instant à détourner ses agents de ChatGPT qu'ils jugent plus convaincant – Acteurs Publics](#)
- [La question salariale, moteur de la démotivation des fonctionnaires – Acteurs Publics](#)
- [Retraites : l'Allemagne fait le pari de la capitalisation obligatoire tout en relevant encore l'âge de départ – Les Echos](#)
- [Brexit, tirer les leçons de dix années de désillusions – Le Monde](#)
- [Déficit : les gouvernements qui l'ont creusé et les rares qui l'ont réduit – Les Echos](#)
- [Trophées CCI France International 2026 : Un appel unanime à « jouer collectif » - Le Moci](#)

ARTICLES DE PRESSE

Malgré son Assistant IA, l'État peine pour l'instant à détourner ses agents de ChatGPT qu'ils jugent plus convaincant – Acteurs Publics

La direction interministérielle du numérique a publié les résultats de plusieurs enquêtes de satisfaction sur l'Assistant IA, son agent conversationnel maison. Il en ressort que si les agents l'estiment utile pour leur métier, ils n'arrivent pas encore à lui faire confiance et trouvent, pour partie d'entre eux, davantage leur compte auprès de modèles du grand public, comme ChatGPT.

La direction interministérielle du numérique a publié les premiers retours concernant son Assistant IA. Alors que celui-ci **vient d'être généralisé** à la totalité des agents publics, seuls 10 000 d'entre eux pouvaient, jusqu'ici, l'utiliser. Ces derniers ont fait l'objet de nombreux questionnaires de satisfaction, dans l'optique de permettre une amélioration continue de l'outil, bâti en collaboration avec l'entreprise française Mistral AI. Le travail de documentation des usages a été piloté par la direction interministérielle de la transformation publique, avec l'aide de la Dinum et d'un consortium de chercheurs issus d'Inria ou du CNRS, entre autres.

C'est dans ce contexte que la DSI de l'État a publié, il y a quelques jours, les **premiers résultats** issus de ces enquêtes de satisfaction, qui ont pris la forme d'entretiens qualitatifs, de questionnaires à grande échelle et de trois groupes de travail ciblés, auprès d'une trentaine d'agents des ministères économiques et financiers et de la Justice. Côté profil, les répondants aux questionnaires sont, pour 86 % d'entre eux, des agents de catégorie A, et 35 % d'entre eux assurent une fonction d'encadrement.

Un outil jugé utile

Des résultats globaux, il ressort que 75 % des agents "considèrent l'outil utile à leur travail". Pour rappel, les 10 000 agents missionnés pour tester le dispositif ont été sélectionnés parmi quelques ministères : une majorité

œuvrait à la Justice, par exemple, mais aussi à l'Éducation nationale, à la Culture, à Bercy ou dans les services du Premier ministre. Les groupes de travail ciblés ont permis à ces agents de faire des retours sur les tâches spécifiques sur lesquelles ils se sont appropriés l'outil, à savoir le résumé de rapports, la reformulation de notes, l'extraction d'information ou encore la traduction.

Selon les chiffres rapportés dans ce cadre, les gains de temps seraient de l'ordre de 12 %, sur les tâches de rédaction, dont la reformulation, et de 16 % sur les tâches de synthèse de rapport, par exemple, que la Dinum associe à *“une amélioration de la qualité des productions évaluées à l'aveugle”*. Plus largement, les agents répondants ont déclaré, pour 65 % d'entre eux, qu'ils *“recommanderaient spontanément”* l'outil à un collègue.

En revanche, concernant les agents ayant participé aux groupes de travail, ils sont seulement un peu plus de la moitié (56 %) à déclarer avoir *“réduit leur recours à des solutions non souveraines dans leur cadre professionnel”*. Des chiffres encore peu convaincants, puisque c'est là précisément l'un des objectifs de l'Assistant IA : réduire le recours au *“shadow AI”*, c'est-à-dire le fait d'utiliser, dans le cadre professionnel, des outils comme ChatGPT ou Gemini, par exemple. Or, utiliser ces modèles, qui ne sont ni français ni européens, c'est prendre le risque d'y intégrer des données sensibles de l'administration qui ne seront donc désormais plus protégées, pour ne citer que ce risque.

Malgré les risques, ChatGPT toujours vedette

Ils sont également plus de la moitié, soit 57 %, à considérer que *“les autres IA génératives répondent mieux à leurs besoins”*. Le rapport des résultats avance ainsi la citation de l'un des participants au groupe de travail : *“Si on compare l'Assistant IA avec ChatGPT, ce dernier a une longueur d'avance. Les réponses de l'Assistant IA sont parfois un peu courtes et peu détaillées, alors que ChatGPT est plus complet et plus structuré”*. La moitié des agents se sont servis de l'Assistant IA au moins une fois par semaine.

Les agents-testeurs ont aussi été 1139 à répondre à un questionnaire concernant les freins et limites de l'outil. La confiance reste un frein majeur : près de 180 des répondants estiment qu'ils *“manquent de confiance dans la fiabilité des réponses”*, un écueil spécifique à l'intelligence artificielle générative qui est connue pour *“halluciner”* et inventer des réponses de toutes pièces, appelant à une vigilance continue. Ils sont également près de

160 à partager “une méconnaissance des fonctionnalités adaptées aux spécificités de leurs métiers”, et un même nombre à déclarer avoir “besoin de formation à cet outil”. Enfin, les cinq risques les plus cités par les agents sont, eux, les erreurs potentielles, la fuite de données sensibles, l’impact écologique, la perte de compétence et enfin, la réduction du nombre de postes.

Par [Victoria Beurnez](#)

* * *

La question salariale, moteur de la démotivation des fonctionnaires – Acteurs Publics

Le moral des fonctionnaires est en berne. Après un léger mieux l'an passé, la dernière édition du baromètre Casden-BVA Ipsos, publiée le 22 juin 2026, confirme un net recul du bien-être des agents publics. Un agent sur deux affiche un moral “bas” ou “moyen”, les fonctionnaires d'État enregistrant la plus forte chute. Derrière ce repli, un même leitmotiv : le sentiment d'être mal payé, cité par 63 % des agents, dans un contexte de dialogue social sous haute tension sur la question salariale.

Après un rebond enregistré l’an dernier, le moral des fonctionnaires repart à la baisse. C’est, du moins, ce que nous apprend la [dernière édition du baromètre fonctionnaires 2026, publiée hier, 22 juin, par la Casden et BVA Ipsos](#). Un agent interrogé sur deux, sur un échantillon de 1 000 fonctionnaires interrogés, affiche un moral “bas” ou “moyen”. Ce sont surtout les fonctionnaires d’État qui semblent les plus touchés, avec une baisse de leur indicateur de moral de 12 points par rapport au chiffre relevé l’année dernière.

Toutes les catégories sont concernées par ce recul. Il est davantage marqué chez les agents de catégorie B et chez les plus de 50 ans, qui paraissent les plus affectés. Pour autant, et à l’image des constats dressés l’année dernière, les deux tiers des agents publics interrogés se disent épanouis dans leur travail et motivés au quotidien. Cette situation concerne logiquement une part nettement plus élevée de ceux qui déclarent avoir “un bon moral”.

Au total, plus de 60 % des fonctionnaires interrogés se déclarent épanouis et motivés au quotidien, et 23 % n'affirment aucun des deux. Les enseignants et les plus jeunes sont nettement plus nombreux à se dire épanouis et motivés ; à l'inverse, la fatigue pèse fortement sur les 50 ans et plus : plus d'un quart d'entre eux ne se sentent ni motivés ni épanouis.

La rémunération : premier motif d'insatisfaction

Enseignement central de ce baromètre : alors que le dialogue social entre les syndicats de fonctionnaires et l'administration est extrêmement tendu, notamment sur les sujets salariaux, la rémunération reste le principal point noir cité par les agents publics. 63 % se disent mal payés, dont 15 % "très mal", et 56 % peinent à boucler leurs fins de mois. Un chiffre en hausse de deux points par rapport à l'année dernière.

On apprend aussi que plus le moral est bas et l'image de la fonction publique dégradée, plus le sentiment d'être mal payé s'accroît chez les agents, les fonctionnaires interrogés plaçant ainsi la question salariale au cœur de leur démotivation.

Assez logiquement, ce sont les agents de catégorie C qui demeurent les plus critiques sur leur rémunération, tandis que le mécontentement salarial progresse beaucoup chez les agents territoriaux.

Le retour de la rémunération au mérite

Dans ce contexte, les résultats du baromètre montrent que la rémunération au mérite convainc de plus en plus : 7 fonctionnaires sur 10 y sont désormais favorables, soit 69 %. Pour autant, 34 % des fonctionnaires qui s'estiment mal payés y sont opposés, et parmi les agents favorables, 79 % se disent par ailleurs valorisés dans le cadre de leur travail.

La rémunération au mérite est aussi davantage plébiscitée dans la fonction publique hospitalière, avec 75 % d'opinions favorables, contre 62 % à l'État et 74 % dans la territoriale. Par ailleurs, les agents de catégorie C y sont plus favorables que les catégories A, avec respectivement 74 % et 63 % d'opinions favorables.

Par ailleurs, les fonctionnaires font état de conditions de travail qui restent difficiles, avec des contraintes qui s'accumulent au quotidien. 77 % pointent un manque d'informations sur les décisions de leurs administrations, 75 % des procédures trop lourdes, et autant une charge de travail excessive. 65 %

dénoncent aussi un matériel inadapté, un chiffre en hausse de 3 points par rapport à l'année dernière.

Fait préoccupant, mais qui confirme d'autres enquêtes menées sur le sujet : près d'un agent sur deux déclare subir des incivilités ou des agressions verbales de la part d'usagers, surtout à l'Éducation nationale et dans la fonction publique hospitalière. Au total, 78 % des agents disent être confrontés souvent ou parfois à au moins l'une de ces difficultés.

Par [Marie Malaterre](#)

* * *

Retraites : l'Allemagne fait le pari de la capitalisation obligatoire tout en relevant encore l'âge de départ – Les Echos

Les experts mandatés par le gouvernement pour proposer une réforme du système de retraite suggèrent d'obliger assurés et entreprises à cotiser à une retraite par capitalisation et de lier la durée de vie active à l'espérance de vie. Un changement de paradigme pour l'Allemagne.

L'exercice était à la fois délicat et explosif politiquement. Ce mardi, les 13 membres de la commission chargée de réfléchir à une réforme du système de retraites en Allemagne ont remis leur rapport au chancelier Friedrich Merz et à la ministre du Travail, Bärbel Bas.

Rédigé à l'issue de plus de 170 heures de discussions, ce rapport de 80 pages livre 33 propositions clés, élaborées avec le double objectif de garantir « une protection fiable pour les personnes âgées, sans pour autant imposer une charge excessive et de longue haleine aux cotisants, ni au budget fédéral ». La ministre sociale-démocrate Bärbel Bas a comparé le rapport à une « oeuvre d'art à part entière », tant il s'apparente à un travail d'équilibre entre toutes les parties prenantes.

Alors que [la coalition dirigée par Friedrich Merz est à la peine dans les sondages](#) et que des élections difficiles auront lieu en septembre dans trois Länder de l'est, le gouvernement a mis la pression sur la commission pour qu'elle rende son rapport plus tôt que prévu. Confrontée à [une économie en quasi-stagnation](#) et de plus en plus fébrile au vu de la montée de l'extrême droite, la coalition entendait mettre toutes les chances de son côté pour s'entendre, et faire passer au Parlement un ensemble de réformes touchant à la fois aux retraites, à la fiscalité et à l'Assurance Maladie, avant la pause parlementaire de l'été.

S'inspirer du « modèle suédois »

Les mesures proposées par la commission d'experts tiennent à la fois du changement de paradigme et de l'ajustement. Le point le plus important est l'introduction d'un volet de financement par capitalisation, en plus du régime actuel par répartition. Depuis 2002, les Allemands peuvent cotiser à une prévoyance vieillesse privée (la retraite Riester) subventionnée par l'Etat, mais la démarche n'est en rien obligatoire.

Dans son rapport, la commission sur les retraites propose de changer les choses et de s'inspirer du « modèle suédois », en prélevant une cotisation supplémentaire de 2 %, « financée à parts égales par les employeurs et les salariés ». Ces cotisations seraient gérées « de manière centralisée » et « investies sur les marchés financiers », explique le rapport.

Le tout avec l'objectif de générer des rendements de 3 à 5 %, afin de stabiliser voire d'augmenter le niveau des pensions à l'horizon 2040-2050. Le taux de cotisation serait de 0,5 % à partir de 2028 et monterait à 2 % en l'espace de quatre ans (en Suède, son montant est 2,5 %). Au moins une trentaine de milliards d'euros seraient ainsi investis chaque année sur les marchés, selon Friedrich Merz.

30 %

de la population active allemande sera à la retraite d'ici à 2040

Pour limiter l'ampleur des hausses du taux de cotisations (18,6 % aujourd'hui) induites par la démographie et l'introduction d'un volet de retraite par capitalisation, les experts suggèrent plusieurs mesures d'économies.

Alors qu'environ 30 % de la population active allemande actuelle sera à la retraite d'ici à 2040, la commission propose d'abord de lier la durée du travail à l'espérance de vie, selon la règle du « deux pour un ». Autrement dit, si l'espérance de vie augmente d'un an, les deux tiers de cette augmentation, soit huit mois, se traduiraient par une durée de vie active supplémentaire et un tiers, soit quatre mois, par une hausse de la durée de vie passée en retraite. Alors que l'âge légal de départ à la retraite s'élèvera à 67 ans en Allemagne en 2031, cette réforme augmenterait l'âge légal d'environ 6 mois entre 2031 et 2041.

Supprimer la retraite anticipée à 63 ans

Pour réduire les dépenses, les experts proposent aussi de supprimer la possibilité d'une retraite anticipée à 63 ans sans décote pour les personnes ayant travaillé quarante-cinq ans. Si tous les assurés repoussaient leur départ à la retraite anticipée d'un an, cela se traduirait par des économies d'environ 6,5 milliards d'euros par cohorte de départ à la retraite.

Pour augmenter les volumes de cotisations, les experts suggèrent aussi d'inclure les travailleurs indépendants dans le système de retraite obligatoire. Les fonctionnaires allemands, qui cotisent eux à une caisse privée, resteraient en dehors du système, mais verraient le montant de leurs pensions se rapprocher davantage du système d'assurance de retraite publique.

Les « minijobs » à 603 euros par mois ne seraient plus exemptés de cotisations à la retraite, sauf pour les mineurs à l'école. Enfin, les retraites avec décote pour les assurés ayant travaillé trente-cinq ans ne seraient plus accessibles à 63 mais à 64 ans. Cette limite évoluerait ensuite parallèlement avec celle de l'âge légal.

Cette série de propositions servira de pierre angulaire au projet de loi du gouvernement. Elles ont été plutôt bien accueillies par les experts, tout en suscitant des critiques chez les partenaires sociaux. La suppression de la retraite à 63 ans sans décote (pour ceux ayant travaillé quarante-cinq ans) a déclenché un tir de barrage des syndicats, tandis que la fin des exonérations pour les « minijobs » était applaudie.

Merz tente de rassurer

Le patronat a salué l'instauration d'un lien entre espérance de vie et vie active, tout en pointant du doigt l'approche sur la retraite par capitalisation. « Renforcer le financement par capitalisation dans le système de retraite est [...] judicieux, mais cela ne doit pas se faire par la contrainte, ni par l'Etat, mais de manière volontaire, au niveau privé et au sein des entreprises », a déclaré Rainer Dulger, le patron de la Fédération des employeurs (BDA). Des réactions qui témoignent de l'aspect équilibré des contributions demandées aux uns et aux autres.

La réforme des retraites sera l'un des dossiers clés du mandat de Friedrich Merz et démontrera la capacité de la coalition à mettre en oeuvre des réformes d'ampleur. Le chancelier s'est employé à rassurer les Allemands sur leur impact. « Il n'y aura pas de réduction des prestations de retraite », a-t-il martelé tout en appelant à mettre en oeuvre cette série de propositions « rapidement » et « dans leur intégralité ». Ces différentes mesures « s'équilibrent mutuellement. Elles forment un concept global qui ne fonctionne que dans son ensemble ».

Emmanuel Grasland (Bureau de Berlin)

* * *

Brexit, tirer les leçons de dix années de désillusions – Le Monde

Après le fiasco de la rupture avec l'Union européenne, caractérisé par un chaos politique, un affaissement démocratique et une perte d'influence internationale, il appartient aux Britanniques et aux Vingt-Sept de déterminer quels liens ils souhaitent maintenant retisser.

Il ne s'agit que d'une coïncidence de date, mais elle apparaît terriblement symptomatique. A la veille du dixième anniversaire du vote en faveur du Brexit, [le premier ministre britannique travailliste, Keir Starmer, a été contraint à la démission](#), lundi 22 juin, à peine deux ans après une nette victoire électorale. La décision prise, le 23 juin 2016, par une majorité (51,9 %) des électeurs britanniques de quitter l'Union européenne (UE) n'est pas directement la cause de la disgrâce de M. Starmer, alimentée par des décisions impopulaires, un manque de charisme et l'incapacité à remédier aux principaux maux du pays, comme la montée des inégalités, l'inflation et la dégradation des services publics.

Mais le choc du Brexit, les dommages et les fractures qu'il a infligés durablement au pays ont provoqué un bouleversement du paysage politique, dont l'instabilité à la tête de l'exécutif – sept premiers ministres en dix ans, rythme rare dans l'histoire britannique – n'est que la manifestation la plus visible. Si le choix de quitter l'UE a traduit un réflexe nationaliste teinté d'exceptionnalisme et d'hostilité à l'égard de l'immigration européenne, il a aussi résulté de manœuvres politiques cyniques.

Les premiers ministres conservateurs, David Cameron (2010-2016), qui avait promis un référendum pour tenir son parti, tout en espérant qu'il n'aurait jamais lieu, et surtout [Boris Johnson \(2019-2022\), en s'improvisant champion du Brexit](#) puis en faisant croire aux Britanniques qu'ils pourraient avoir « *le beurre et l'argent du beurre* », autrement dit les avantages de l'UE et ceux prétendus du Brexit, sont les premiers responsables de ces dix années chaotiques. Celles-ci ont accru la crise de confiance envers la plus vieille démocratie européenne.

Croissance économique en berne, commerce entravé, isolement et perte d'influence dans le monde, hausse de l'immigration... Les promesses des partisans du divorce avec l'UE se sont transformées en désillusions, créant un terreau propice à la démagogie xénophobe. Une majorité de Britanniques regrettent le Brexit, mais certains pensent que ses promesses ont été trahies et se tournent vers le leader d'extrême droite Nigel Farage, premier promoteur du Brexit, aujourd'hui en tête des sondages.

L'interminable gestion de la sortie de l'UE a absorbé une énergie qui a manqué pour s'attaquer aux vrais problèmes du pays. Le Brexit a fracturé les électors travailliste et conservateur, au bénéfice de M. Farage.

Ce terrible fiasco administre une double leçon : l'instrumentalisation du nationalisme, de la xénophobie et des sentiments antieuropéens – que pratiquent de plus en plus ouvertement certains responsables politiques français – n'apporte que chaos politique, affaissement démocratique et perte d'influence internationale. Les leaders français qui ont applaudi au

Brexit et rêvaient d'un « Frexit » en 2016 – Marine Le Pen ouvertement et, dans une certaine mesure, Jean-Luc Mélenchon –, avant de l'abandonner, tentent de le faire oublier aujourd'hui.

La seconde leçon porte sur les relations entre le Royaume-Uni et l'UE. Il appartient aux Britanniques de décider quel type de liens ils souhaitent retisser avec les Vingt-Sept et à quel rythme. Le processus est déjà engagé et il est soumis à bien des aléas. Mais la transition en cours vers un monde multipolaire et les menaces qui s'accumulent ne peuvent qu'inciter les Européens à développer la plus étroite coopération possible avec Londres, avec exigence et pragmatisme.

Le Monde

* * *

Déficit : les gouvernements qui l'ont creusé et les rares qui l'ont réduit – Les Echos

Les mesures prises par les majorités qui se sont succédé depuis 1989 ont accru le déficit public de 3,7 points. A l'exception de deux périodes, les dépenses ont progressé trop vite, détaille une note de l'ancien magistrat financier François Escalle.

Examinée sur le long terme, la responsabilité politique de la dérive des comptes publics apparaît largement partagée. Dans une note à paraître sur le site spécialisé Fipeco, l'ancien magistrat de la Cour des comptes François Escalle évalue l'impact sur le déficit des mesures prises par les majorités au pouvoir en France de 1989 à 2025.

Sans surprise, rares sont celles qui affichent un bilan positif. Seules deux mandatures sortent du lot : une de droite, sous la cohabitation avec François Mitterrand puis au début du septennat de Jacques Chirac, l'autre de gauche pendant le quinquennat de François Hollande.

L'envolée des dépenses

Pour mener cette analyse, l'expert a évalué « l'effort structurel » réalisé sous chaque législature. Cet indicateur évalue la contribution des mesures budgétaires (en dépenses ou en recettes) à la réduction ou à l'aggravation du déficit, en éliminant l'impact de la conjoncture. L'effort structurel peut être une hausse de recette due à une mesure fiscale nouvelle ou une évolution des dépenses moins rapide que la croissance potentielle du PIB, ou une combinaison des deux.

A l'aune de ce critère, proche de celui que retiennent les règles de l'Union européenne, l'ensemble de la période 1989-2025 aboutit à une dégradation du déficit de 3,7 points de

PIB. Celle-ci correspond peu ou prou à la pente que doit aujourd'hui remonter la France pour remettre de l'ordre dans ces comptes et stabiliser sa dette.

Cette dérive s'explique avant tout par l'envolée des dépenses publiques ces 45 dernières années, bien plus rapide que la progression du PIB sur la période (avec un effet sur le déficit de -5,4 points de PIB). Les hausses de prélèvements obligatoires n'ont financé qu'en partie ces coûts supplémentaires (+1,7 point de PIB). Dit autrement, « la progression des dépenses a été trop forte au regard de la croissance potentielle du PIB et les hausses, pourtant importantes, des impôts et cotisations sociales n'ont pas suffi pour la compenser », indique François Ecalle.

Torts partagés

Plusieurs législatures affichent un effort structurel très négatif, sous des gouvernements de gauche comme de droite. C'est le cas de la période 1989-1993, sous les gouvernements socialistes de Michel Rocard, Edith Cresson et Pierre Bérégovoy (-1,9 point de PIB). Les dépenses publiques avaient alors fortement progressé. Le gouvernement Jospin, entre 1997 et 2002, affiche un résultat similaire, avec un effort structurel négatif de 2 points de PIB, lié à des baisses d'impôt et un effort structurel nul sur les dépenses. La croissance portait alors l'économie ce qui avait permis de soutenir les finances publiques.

L'effort nécessaire aujourd'hui pour stabiliser la dette en pourcentage du PIB est de l'ordre de 3 à 4 points de PIB.

François Ecalle, ancien magistrat de la Cour des comptes

A droite, le gouvernement Fillon, sous la présidence Sarkozy (2007-2012), finit également avec un effort négatif de 1,45 point de PIB, notamment sous l'effet du plan de relance qui a suivi la crise financière. En dépit de sévères plans de rigueur en 2011.

Au centre, les gouvernements du premier mandat d'Emmanuel Macron (2017-2022) affichent enfin un effort structurel particulièrement négatif de 3,45 points, traduction des baisses d'impôt et surtout du quoi qu'il en coûte lié à la crise Covid.

Pression européenne

Seules deux périodes ont été marquées par des efforts structurels substantiels, permettant le redressement des comptes. La législature 1993-1997 (avec Edouard Balladur puis Alain Juppé à Matignon), correspondant à la préparation de l'entrée de la France dans l'euro, aboutit à un effort positif de 2,3 points de PIB. Le quinquennat de François Hollande - également sous la pression des partenaires européens après la crise de l'euro - se solde par un effort positif de 2,1 points. Dans les deux cas, l'effort a porté avant tout, voire totalement, sur les recettes.

Enfin, les deux législatures les plus récentes ont aussi été marquées par des efforts structurels de 0,75 point entre 2022-2024 - en bonne part grâce à la fin des mesures exceptionnelles post-Covid - puis de 0,5 point en 2024-2025. Le début d'un long chemin. « L'effort nécessaire aujourd'hui pour stabiliser la dette en pourcentage du PIB est de l'ordre de 3 à 4 points de PIB », rappelle François Ecalle.

L'ancien magistrat financier relève tout de même un motif d'espoir. Si l'on fait abstraction des alternances politiques, la France a déjà réalisé des efforts d'ampleur comparable, entre 1994 et 1998 (dont les deux tiers via des hausses d'impôts) et à nouveau entre 2011 et 2015 (entièrement sous forme de hausses d'impôts).

Sébastien Dumoulin et Stéphane Loignon

* * *

Trophées CCI France International 2026 : Un appel unanime à « jouer collectif » - Le Moci

La soirée annuelle des Trophées de CCI France International, le 22 juin, rendez-vous annuel de tout l'écosystème des acteurs du soutien des entreprises à l'export, a été l'occasion d'afficher une volonté commune de ce réseau présent dans 120 pays et des acteurs de la Team France Export de jouer plus « collectif ». Sept entreprises ont été distinguées à cette occasion pour leur réussite hors des frontières.

Le réseau d'affaires **CCI France International**, c'est **125 CCI** dans **98** pays, plus de **37 000** entreprises membres, 900 collaborateurs, et un chiffre d'affaires qui approche les 100 millions d'euros issu des services qu'elles fournissent aux milieux d'affaires dont elles contribuent à animer les communautés.

« *Je pense qu'on sous-estime le rôle que vous avez dans la force de la présence française à l'étranger* » n'a pas manqué de souligner **Frédéric Sanchez**, son président (qui préside également Medef International) à l'attention des dizaines de directeurs de CCI FI et de la totalité des responsables de la Team France Export (CCI France, Business France, Bpifrance, CCE...), réunis lors d'une soirée de gala annuelle, le 22 juin à Paris.

Il a aussi évoqué le « *rôle essentiel* » qu'elles jouent dans l'accompagnement des entreprises lorsqu'elles veulent s'implanter localement. « *L'implantation, c'est notre*

force » a insisté celui qui dirige aussi le groupe industriel Fives, observant qu'avec **53 000 filiales implantées dans le monde entier**, les entreprises françaises disposent d'un réseau d'implantations bien plus étendu que celui de l'Allemagne ou de l'Italie.

Il faut « resserrer les rangs »

Le ministre chargé du Commerce extérieur et de l'attractivité, **Nicolas Forissier**, pour sa part, ne semble pas sous-estimer l'importance de ce réseau : « *Les CCI FI sont essentielles* » a-t-il appuyé, « *plus solidaires qu'on ne le dit parfois dans le débat public* ». Et de préciser qu'il avait pu s'en rendre compte concrètement lors des **nombreux déplacements** effectués à l'étrangers depuis sa nomination, il y a un peu moins d'un an. En ces temps de tensions internationales, de fragmentation des marchés et de regain de concurrence, le ministre a aussi appelé la Team France Export à « *resserrer les rangs* », citant nommément ce qu'il considère comme ses acteurs, ceux du secteur public cités plus haut, mais aussi les CCI sur le territoire et Medef International.

Aux CCI FI, le ministre, qui doit mettre en oeuvre une **nouvelle stratégie** plus recentrée sur les PME et ETI à fort potentiel export, a lancé : « ***nous avons besoin de vous !*** » Face à une compétition internationale exacerbées, « *la seule solution est d'être plus collectif et de mettre plus d'énergie* ». Avec, comme **urgence**, d'accompagner les entreprises françaises dans les nouveaux territoires ouverts par les accords de libre-échange signés par l'Union européenne, mais aussi en Afrique « *où il y a beaucoup à faire* ».

Comme en écho dans une table ronde qui réunissait Frédéric Sanchez, **Patrick Martin** (président du Medef) et **Alain Di Crescenzo** (président de CCI France), ce dernier a appelé l'écosystème du soutien aux entreprises à se focaliser sur « *ce qui marche* », « *faire plus et mieux* » dans les prestations proposées aux entreprises, et jouer « *jouer collectif* ». « *C'est notre maison de l'international que l'on est en train de construire* » a conclu Alain Di Crescenzo.

Christine Gilguy

* * *

Pour adhérer à notre syndicat, il suffit de remplir et de renvoyer ce [bulletin d'adhésion 2025](#) accompagné du paiement correspondant.

